

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

### Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce sixième jour du mois de décembre deux mille dix (6 décembre 2010) à 19 h 30, au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller  
M. Marc Bastien, conseiller

### **FORMANT QUORUM**

Avant de débiter la séance, le maire Robert Landry procède à la remise, à deux pompiers, de La Médaille des pompiers pour services distingués. Il s'agit de MM. Gaston Fortin et René Boisvert, qui cumulent respectivement 40 ans et 20 ans de loyaux services. Ils ont ensuite été invités à signer le Livre d'Or de la municipalité. Le tout est suivi de la prise de photo protocolaire.

### **Ouverture de l'assemblée**

La séance est ouverte à vingt heures (20 h 00) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire trésorière, est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **Ordre du jour**

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption du procès-verbal

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Décembre 2010

7. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

8. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'hôtel de ville

9. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2011

10. Adoption de la Politique de gestion contractuelle

11. Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2011

12. Octroi du contrat de déneigement de l'édifice municipal et de la caserne pour la saison 2010-2011

13. Acceptation de la reddition de compte 2005-2009 du programme TECQ – Mandat au vérificateur – Dossier n° 70-51090 – 2010-11-05-40

14. Ministère des Transports – Offre de contrat pour le fauchage des abords de routes – Autorisation des signataires

15. Appel d'offres – Vente d'équipements de la municipalité

16. Embauche de chauffeurs - Voirie

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

17. Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont – Entente et contribution 2011
18. Office municipal d'Habitation – États financiers 2009
19. Office municipal d'Habitation – Adoption des prévisions budgétaires 2011
20. Office municipal d'Habitation – Nomination des représentants au conseil d'administration
21. Demande de dérogation mineure – Susy Dupont et Jean Leclerc
22. Demande de dérogation mineure – Dany Marcouiller
23. Démolition de la base de plein air à Saint-Thomas-de-Caxton – Rejet des soumissions
24. Appel d'offres pour l'entretien des espaces paysagers pour les années 2011, 2012 et 2013
25. Scouts de Saint-Étienne-des-Grès – Campagnes de financement pour l'année 2011
26. Réseau-Biblio – Nomination des représentants pour Saint-Étienne-des-Grès et pour Saint-Thomas-de-Caxton et contributions municipales 2011
27. Varia
  - 27.1 Ajustement salarial des cadres
  - 27.2 Appel d'offres – camion citerne
  - 27.3 Le Stéphanois – renouvellement de contrat
  - 27.4 Motion de remerciements – COOP Collecte Pro
  - 27.5 Comité d'embellissement – Mandat – Devise cadran solaire
  - 27.6 Motion de félicitations – Samuel Fortin
  - 27.7 Motion de félicitations – la route de la poésie Desjardins pour la MRC de Maskinongé
- Période de questions
28. Levée de l'assemblée

**2010-12-389**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### ***Mot du maire***

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

D'entrée de jeu, il informe que nous avons obtenu une prolongation du délai pour l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme au 12 mai 2011. Nous espérons pouvoir faire la soirée d'information en début d'année 2011.

Il indique aussi que nous sommes à compléter les prévisions budgétaires pour l'année 2011 et qu'elles seront adoptées à l'occasion d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 13 décembre 2010 à 19 h 30 à la salle communautaire.

Enfin, il profite de l'occasion pour souhaiter à tous Santé, Bonheur et Joie ainsi qu'aux proches.

### **2. Adoption du procès-verbal**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du *1<sup>er</sup> novembre 2010* a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

**2010-12-390** EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du *1<sup>er</sup> novembre 2010* soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 3. Correspondance

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 06-12-2010 préparé par madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

**2010-12-391** EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 06-12-2010.

### 4. Trésorerie

### 5. Adoption des comptes fournisseurs

**2010-12-392** Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver les déboursés de novembre 2010 totalisant 113 814,15 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer au *1<sup>er</sup> décembre 2010* au montant de 190 214,27 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

---

Nancy Larocque.  
Secrétaire-trésorière adjointe

### Québec municipal – Service Internet 2011 adhésion annuelle

**2010-12-393** Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal pour un montant de 564,38 \$ incluant les taxes (facture 00619-2011).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Mutuelle des municipalités du Québec / Groupe Ultima – Renouvellement des couvertures d'assurances pour l'année 2011

**2010-12-394** Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Groupe Ultima (mandataire de la MMQ) d'un montant de 91 553,00 \$, incluant les taxes, pour le renouvellement des assurances de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

### **BPR Infrastructure inc. – Honoraires professionnels concernant les plans d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout**

**2010-12-395**

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture # 15021656 pour un montant de 1 777,79 \$ à BPR-Infrastructure inc. relativement aux honoraires professionnels pour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout (rés. 2010-06-220).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **PM Vac inc. (POMPAGE MAURICIE) – Honoraires pour le nettoyage de puisards**

**2010-12-396**

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès acquitte la facture de PM Vac inc., au montant de 5 643,75 \$, pour les travaux de nettoyage des puisards effectués en octobre 2010 (facture 10217).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Fédération québécoise des municipalités – Contribution annuelle 2011**

**2010-12-397**

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès confirme son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2011 et acquitte le montant de sa contribution annuelle de 2 438,52\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Association québécoise d'urbanisme – Adhésion pour l'année 2011**

**2010-12-398**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'adhésion collective pour l'année 2011 à l'Association québécoise d'urbanisme au montant de 506,96 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **PG Solutions – Renouvellement des contrats d'entretien des logiciels**

**2010-12-399**

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle les contrats d'entretien et de soutien des applications du gestionnaire municipal et des logiciels administratifs, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, et acquitte les factures de 3 437,05 \$ et de 8 527,72 \$ qui incluent les taxes (CESA4436 – CESA4437).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Association des chefs en sécurité incendie – Cotisation membre actif**

**2010-12-400**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à l'Association des chefs en sécurité incendie pour un montant de 220,11 \$ incluant les taxes pour le renouvellement de la cotisation pour l'année 2011.

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Groupe Pro B inc. – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable, phase II, décompte progressif # 7**

**2010-12-401**

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès acquitte la facture du décompte # 7 de Groupe Pro-B inc. pour la mise à niveau des infrastructures d'eau potable - Phase II, au montant de 78 731,84\$ incluant les taxes (facture 5122).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Les Laboratoires Shermont inc. – Honoraires professionnels au 14 novembre 2010 (facture finale)**

**2010-12-402**

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse le montant de 476,90 \$ incluant les taxes, facture finale B06409, à Les Laboratoires Shermont pour des travaux de contrôle de qualité aux réservoirs Bellemare et des Pins (rés. 2009-11-382).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**EBSCO – Abonnement aux périodiques de la bibliothèque**

**2010-12-403**

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès acquitte la facture de EBSCO Canada Ltée, distributeur de Réseau-Biblio, au montant de 920,93 \$ incluant les taxes, pour l'abonnement aux périodiques de la bibliothèque municipale de Saint-Étienne.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**CPU Service inc. – Contrat de service informatique pour l'année 2011**

**2010-12-404**

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès acquitte la facture de CPU Service inc., au montant de 829,63\$, représentant le contrat de service informatique de la bibliothèque municipale de Saint-Étienne pour l'année 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**COMBEQ – Adhésion pour l'année 2011**

**2010-12-405**

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise Mme Johanne Bérard, inspectrice en bâtiment et environnement à adhérer à la COMBEQ pour l'année 2011, et de défrayer le montant de l'adhésion de 287,83 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**6. Engagements de crédits – Décembre 2010**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

**2010-12-406**

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

Description	Compte G/L	Montant
Ordinateur pour service incendie	23.030.00.726	1 721 \$
Toile de chapiteau 20' X 20'	23.080.00.721	4 586 \$
Casque noise et adaptateur pour radio Motorola et installation, pour service incendie	23.080.00.725	893 \$
6 chemises manches longues (41 \$ ch.)	02.223.10.650	265 \$
6 chemises manches courtes (40\$ ch.)	02.223.10.650	259 \$
6 tuques (13 \$ ch.)	02.223.10.650	84 \$
montage	02.223.10.650	43 \$
30 écussons (4 \$ ch.)	02.223.10.650	130 \$
<b>TOTAL</b>		<b>7 981 \$</b>

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **7. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*, les sept (7) membres du conseil municipal déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2011.

### **8. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'hôtel de ville**

**2010-12-407**

Gaétan Léveillé donne avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente où le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement d'emprunt pour un nouvel hôtel de ville.

### **9. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2011**

**2010-12-408**

Jocelyn Isabelle donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2011.

### **10. Adoption de la Politique de gestion contractuelle**

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur des dispositions de l'article 938.1.2 du *Code municipal* qui obligent les municipalités à se doter, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011, d'une politique en matière de gestion contractuelle;

**CONSIDÉRANT** la présentation par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière du projet de politique de gestion contractuelle;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2010-12-409**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte la Politique de gestion contractuelle qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **11. Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2011**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du *Code municipal* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune:

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

2010-12-410

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal 2011, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h 30 :

17 janvier	11 juillet
7 février	8 août
7 mars	12 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité ainsi dans le Stéphanois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**12. Octroi du contrat de déneigement de l'édifice municipal et de la caserne pour la saison 2010-2011**

2010-12-411

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie les contrats de déneigement suivants à Rolland Bouchard et fils, à savoir :

Stationnement de l'hôtel de ville	1 100 \$ en plus des taxes
Stationnement de la caserne	2 200 \$ en plus des taxes

Il et de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**13. Acceptation de la reddition de compte 2005-2009 du programme TECQ – Mandat au vérificateur – Dossier n° 70-51090 – 2010-11-05-40**

**CONSIDÉRANT** que la reddition de comptes pour la période de novembre 2005 au 31 décembre 2009, dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec a été acceptée par la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipalités;

**CONSIDÉRANT** que cette reddition de comptes doit maintenant faire l'objet d'une vérification comptable pour qu'elle soit validée;

2010-12-412

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier, et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès mandate la firme Dessureault Lemire Desaulniers Gélinas & Lanouette pour effectuer la vérification de la reddition de comptes du programme TECQ 2005-2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

### 14. Ministère des Transports – Offre de contrat pour le fauchage des abords de routes – Autorisation des signataires

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports offre une compensation pour le fauchage des abords de routes pour les années 2011, 2012 et 2013, pour un montant annuel de 681,25 \$;

**CONSIDÉRANT** que le fauchage serait effectué sur une longueur de 15,88 km et une superficie de 5,71 ha;

2010-12-413

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte l'offre du ministère des Transports pour le fauchage des abords de routes, pour les années 2011, 2012 et 2013, au montant annuel de 681,25 \$, et autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à ce marché.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 15. Appel d'offres – Vente d'équipements de la municipalité

**CONSIDÉRANT** qu'une municipalité peut se départir, à titre onéreux, d'équipements dont elle ne se sert plus;

**CONSIDÉRANT** qu'à cette fin, elle a attribué une valeur à chacun des équipements dont elle désire se départir;

2010-12-414

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la vente d'équipements par appel d'offres public. Un appel d'offres sera publié au journal Le Nouvelliste et les soumissions devront parvenir aux bureaux de la municipalité au plus tard le 11 janvier 2011, à 11h, où elles seront ouvertes publiquement ce même jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 16. Embauche de chauffeurs - Voirie

**CONSIDÉRANT** que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues pendant la saison hivernale;

**CONSIDÉRANT** qu'à cette fin, elle doit s'assurer d'avoir la disponibilité de conducteurs en nombre suffisant pour effectuer le travail d'une façon adéquate;

2010-12-415

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité des Saint-Étienne-des-Grès adopte la liste des conducteurs occasionnels affectés au déneigement suivante :

Dany Mongrain  
Jacques Gélinas  
Daniel Duplessis  
Denis Paquette

Il s'agit de postes occasionnels sur appel et la classification est ouvrier spécialisé classe I (chauffeur). Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

### 17. Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont – Entente et contribution 2011

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire se prévaloir des dispositions des articles 536 à 539 du *Code municipal* pour accorder une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté sur et à l'extérieur de son territoire, pour les personnes handicapées;

2010-12-416

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu par le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès :

**QUE** cette entente est conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2011 par le ministère des Transports du Québec, lesquelles sont annexées à la présente pour en faire partie comme si elles étaient ici au long reproduites;

**QUE** le budget total pour la 22<sup>e</sup> année d'opération est estimé à 302 652 \$, le coût estimé pour le transport adapté est de 246 849 \$ et que la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, à même le fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont au montant de 9 808 \$ pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011;

**QUE** le Conseil accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20% du montant des prévisions budgétaires et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte ces dites prévisions;

**QUE** la municipalité mandataire, en accord avec l'ensemble des municipalités participantes au transport adapté, soit la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et qu'à ce titre, elle devienne l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le Conseil d'administration de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont;

**QUE** le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avec la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 18. Office municipal d'Habitation – États financiers 2009

2010-12-417

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les états financiers 2009 de l'Office municipal d'habitation, tel que présentés par la Société d'habitation, où le déficit à répartir a été de 44 458 \$ pour une participation municipale de 4 446 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 19. Office municipal d'Habitation – Adoption des prévisions budgétaires 2011

**CONSIDÉRANT** que les prévisions budgétaires pour l'année 2011 de l'Office municipal d'habitation et du programme Accès-logis s'établissent comme suit :

	Office municipal d'habitation	Accès-Logis (Résidence)
--	----------------------------------	----------------------------

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

		Les Grès)
Revenus	37 636 \$	20 304 \$
Dépenses	69 519 \$	60 924 \$
Déficit (surplus)	<b>31 883 \$</b>	<b>40 620 \$</b>
Contributions :		
- Société d'habitation du Québec	28 695 \$	36 558 \$
- Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès	<b>3 188 \$</b>	<b>4 062 \$</b>

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit approuver lesdits budgets;

**2010-12-418**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les prévisions budgétaires 2011 de l'Office municipal d'Habitation et accepte de verser les contributions de 3 188 \$ (OMH) et de 4 062 \$ (Accès-Logis).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**20. Office municipal d'Habitation – Nomination des représentants au conseil d'administration**

**CONSIDÉRANT** que le mandat des conseillers Gaétan Léveillé et Jocelyn Isabelle au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne se termine le 5 février 2011;

**2010-12-419**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès reconduise messieurs Gaétan Léveillé et Jocelyn Isabelle dans leur fonction d'administrateur pour l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès pour un mandat de trois ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21. Demande de dérogation mineure – Susy Dupont et Jean Leclerc**

Ce sujet est reporté à la séance de janvier 2011.

**22. Demande de dérogation mineure – Dany Marcouiller**

**CONSIDÉRANT** que la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Dany Marcouiller consiste à régulariser l'implantation arrière du bâtiment principal à 2 mètres au lieu de 10,72 mètres, tel que prescrit à l'article 101 du règlement de zonage 234-90, localisé au 46 rue Jean, sur le lot 2 545 343, de la zone Ru-03

**CONSIDÉRANT** que refuser la demande causerait un préjudice très sérieux aux propriétaires ;

**CONSIDÉRANT** que l'implantation de la maison ne cause pas de préjudice au voisinage puisque les voisins sont éloignés et le fait qu'il n'y aura pas de nouvelle construction dans ce secteur, la rue étant privée ;

**CONSIDÉRANT** que le CCU recommande au Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Dany Marcouiller;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure.

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

2010-12-421

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jocelyn Isabelle, appuyé de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Dany Marcouiller concernant le lot 2 545 343, zone Ru-03.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**23. Démolition de la base de plein air à Saint-Thomas-de-Caxton – Rejet des soumissions**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal avait demandé des soumissions pour la démolition de la base de plein air de Saint-Thomas-de-Caxton en août 2010;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu deux soumissions et que les deux soumissions ne sont pas conformes pour les motifs suivants :

- Construction & Pavage Boisvert a utilisé le mauvais bordereau de soumission;
- GB Démolition a déposé une soumission incomplète puisqu'il n'a pas joint de cautionnement d'exécution

2010-12-422

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès rejette les soumissions reçues pour la démolition de la base de plein air de Saint-Thomas-de-Caxton pour des motifs de non-conformité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**24. Appel d'offres pour l'entretien des espaces paysagers pour les années 2011, 2012 et 2013**

2010-12-423

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour l'entretien des espaces paysagers publics de la municipalité et ce, pour les saisons estivales 2011, 2012 et 2013 et adopte le cahier des charges qui est proposé à cette fin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**25. Scouts de Saint-Étienne-des-Grès – Campagnes de financement pour l'année 2011**

2010-12-424

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise les Scouts de Saint-Étienne-des-Grès à effectuer leur campagne de financement pour l'année 2011 de la façon suivante :

Type d'activité	Dates
Collecte de bouteilles et canettes	15 janvier au 30 avril 2011
Vente des calendriers	Septembre/Octobre 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**26. Réseau-Biblio – Nomination des représentants pour Saint-Étienne-des-Grès et pour Saint-Thomas-de-Caxton et contributions municipales 2011**

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

2010-12- 425

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme le représentant des bibliothèques et les responsables de chacune des bibliothèques sur le territoire de Saint-Étienne-des-Grès;

Nom et rôle	Saint-Étienne-des-Grès	Saint-Thomas
Nicolas Gauthier, représentant du conseil	X	X
Denis Boisvert, responsable de la bibliothèque	X	
France Bournival, responsable de la bibliothèque		X

Pour l'année 2011, les contributions municipales seront versées comme suit : 23 555,89\$ pour la bibliothèque de Saint-Étienne-des-Grès et 920,99 \$ pour la bibliothèque de Saint-Thomas-de-Caxton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 27. *Varia*

#### 27.1 *Ajustement salarial des cadres*

**CONSIDÉRANT** que la politique salariale des cadres n'a pas été adoptée en 2010;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a tout de même lieu d'ajuster les cadres n'ayant pas eu d'ajustement salarial en début d'année 2010;

**CONSIDÉRANT** qu'une ligne de conduite a été introduite aux nouveaux cadres concernant les vacances et qu'il y a lieu de l'appliquer à ceux qui étaient déjà en place;

2010-12-426

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde une majoration salariale de 2 % à M. Yvon Richard et Mme Nathalie Vallée et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il est de plus résolu d'approuver les ajustements de vacances suivants, selon le tableau déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, à savoir :

Nom	Ajustement jours de vacances pour 2010
Nathalie Vallée	2 jours
Yvon Richard	8 jours
Daniel Isabelle	3 jours
Nancy Larocque	1 jour

Ces journées supplémentaires de vacances devront être prises avant le 1<sup>er</sup> mai 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 27.2 *Appel d'offres – camion citerne*

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

2010-12-427

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions publiques pour l'achat d'un camion citerne pour le service des incendies.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 27.3 Le Stéphanois – renouvellement de contrat

2010-12-428

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle le contrat avec le journal Le Stéphanois pour l'année 2011, pour cinq (5) pages, au montant de 1 042 \$ chacune, soit pour un montant total de 5 210 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 27.4 Motion de remerciements – COOP Collecte Pro

2010-12-429

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de remerciements à la COOP Collecte Pro pour sa participation à la collecte de feuilles mortes du 6 novembre 2010. Plus de 4 000 sacs de feuilles mortes ont été ramassés et éventrés pour en faire de la valorisation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 27.5 Comité d'embellissement – Mandat – Devise cadran solaire

2010-12-430

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès mandate le Comité d'embellissement afin de trouver une devise au cadran solaire installé dans le parc Réal-Saint-Onge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 27.6 Motion de félicitations – Samuel Fortin

**CONSIDÉRANT** que Samuel Fortin, jeune athlète de Saint-Étienne-des-Grès, est devenu, en novembre 2010, Champion canadien en formes et en combat lors du Championnat canadien de Taekwon-do ITF qui se déroulait à Vancouver;

**CONSIDÉRANT** qu'à cette occasion, il s'est également démarqué dans la catégorie forme ceinture noire 1<sup>er</sup> dan et qu'il est monté sur la première marche du podium en combat, catégorie junior 63 kg;

**CONSIDÉRANT** que son titre de Champion canadien en formes et en combat lui permet d'aller représenter le Canada au prochain Championnat du monde de Taekwon-do qui aura lieu en Nouvelle-Zélande en mars 2011;

2010- 12-431

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu unanimement que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès offrent leurs plus sincères félicitations à Samuel Fortin pour sa persévérance et sa ténacité dans la pratique de son sport et qui lui valent aujourd'hui de s'afficher sur la scène mondiale. Les membres du conseil lui souhaitent également bonne chance pour mars 2011 alors qu'il représentera le Canada au Championnat du monde de Taekwon-do qui se tiendra en Nouvelle-Zélande.

## Séance ordinaire du 6 décembre 2010

### 27.7 Motion de félicitations – la route de la poésie Desjardins pour la MRC de Maskinongé

**CONSIDÉRANT** que la grande finale couronnant les gagnants de *La Route de la poésie Desjardins* pour la MRC de Maskinongé s'est déroulée à Saint-Étienne-des-Grès le 13 novembre dernier sous le thème « Ce qui me fait rêver »;

**CONSIDÉRANT** qu'un certificat de participation a été remis à cette occasion aux 18 finalistes de Saint-Étienne-des-Grès dont 7 ont récolté des récompenses;

**CONSIDÉRANT** que cette activité culturelle a permis de réunir des dignitaires, des poètes et des bénévoles de toute la MRC de Maskinongé pour prendre part à une première soirée de poésie très réussie;

2010-12-432

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu unanimement que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès offrent leurs plus sincères félicitations à la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès et à son président, monsieur René Duplessis, pour toute l'organisation qui a entouré cette soirée magnifiquement réussie de la première activité culturelle *La Route de la poésie* de la MRC de Maskinongé.

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

### Période de questions

Début : 20 h 38  
Fin : 20 h 52

### 28. Levée de l'assemblée

2010-12-433

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 52.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée,  
Directrice générale et Secrétaire-  
trésorière